



COMMUNIQUE DE PRESSE

La FNAEM et la FENACEREM LANCENT LA CONFEDERATION NATIONALE DE L'EQUIPEMENT DU FOYER (CNEF)

Paris le 16 septembre 2020.

La **FNAEM** (Fédération française de l'ameublement et de l'Équipement de la Maison) et la **FENACEREM** (Fédération du Commerce et Services de l'Électrodomestique et du Multimédia) rassemblent désormais leurs forces au sein de la **CNEF** (Confédération Nationale de l'Équipement de la Maison).

La nouvelle confédération jouit d'une forte représentativité en rassemblant **70 enseignes nationales** et **7000 magasins** d'ameublement, électroménager, cuisines, literie, luminaire, téléphonie, revêtements de sols et murs et d'autres biens d'équipement du foyer. L'ensemble emploie près de **125 000 salariés**.

Son Conseil d'administration paritairement composé de dirigeants de la distribution spécialisée de l'équipement du foyer se donne pour objectif de **promouvoir les intérêts des distributeurs spécialisés de produits relevant de l'équipement du foyer ainsi que leurs spécificités métiers**.

Selon **Didier BAUMGARTEN** (son Président), **Pierre THUILLIER** (son Vice-Président et Président de la FENACEREM) et **Patrick PRIGENT** (Président de la FNAEM), « *la mutualisation de l'ensemble des moyens humains et matériels des deux fédérations sectorielles permet de **répondre plus efficacement encore aux besoins et attentes de nos adhérents**, dans un contexte économique et social de plus en plus concentré.*

*La **convergence croissante de nos deux marchés**, les nombreuses **problématiques communes** aux deux secteurs (environnement, formation, conventions collectives, fiscalités etc...) appelaient une réponse commune et une optimisation des moyens.*

*Notre regroupement au sein de la CNEF constitue également une **réponse positive aux souhaits de rationalisation du paysage socio-économique déjà exprimés par les pouvoirs publics** en matière de formation comme en matière de rapprochement des branches par exemple. A ce titre, le récent rapport RAMAIN sur le rapprochement des branches propose de reconnaître à terme la branche de la distribution spécialisée ameublement-électroménager comme une des huit futures branches du commerce ».*

Toutes les informations sur les adhérents de la Confédération et ses activités sur son nouveau site internet : www.lacnef.fr

Contact : J-C VOGLEY Directeur Général de la CNEF. contact@cnef.fr